

# La Gazette du Lavandou

Bulletin municipal N° 131 Mai / Juin 2017



Chères Lavandouraines, Chers Lavandourains,

Après cette période électorale qui a mobilisé toutes les attentions voilà le temps de revenir à notre feuille de route, plus déterminés que jamais à conduire les projets qui amélioreront votre qualité de vie et à conclure les actions que nous avons entreprises en ce sens.

Les embellissements urbains, les petites touches complémentaires apportées à nos espaces verts, la réfection de la crèche, de l'école maternelle, la première phase de transformation de la zone commerciale du port, la réhabilitation de la Villa Théo sont finalisés en ce début d'été. Ces chantiers d'envergure qui ont mobilisé toute notre énergie durant ces derniers mois traduisent une volonté d'actions tournées vers la jeunesse et le développement touristique avec un objectif, répondre à vos attentes.

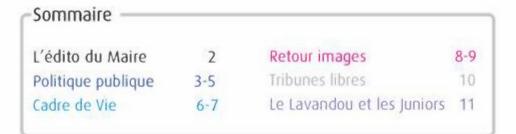
Dans cette phase préparatoire de la saison estivale nous avons également repensé notre politique littorale en développant l'axe de l'éco-tourisme et de la valorisation de notre «identité plage». C'est pourquoi nous avons mis en place des parasols à votre disposition et des cabines de bain qui seront prochainement complétés par de nouvelles installations sur la plage emblématique du Centre-Ville.

Dans le sillage des actions engagées, nous poursuivons notre stratégie de préservation et de mise en valeur de notre patrimoine sur les terrasses de Saint-Clair. Nous mettons également l'accent sur les animations, avec plus de vingt soirées festives cet été et une nouveauté: la première soirée belge, le 21 juillet, qui je l'espère, mobilisera les commerçants et contribuera à notre renommée de station balnéaire dynamique. Sans oublier les soins quotidiens apportés à notre qualité de vie, à la propreté de l'espace public et à la sécurité en cette période d'affluence.

Je vous souhaite un bel été au Lavandou.

Gil Bernardi







### - Politique publique -

#### Dernière phase de travaux du groupe scolaire Marc Legouhy



Le chantier de réfection de la crèche et de l'école maternelle Marc Legouhy touche à sa fin. Après avoir remis à neuf l'intérieur de la crèche – électricité, cloisonnement, menuiserie, peinture, sol- la dernière phase de travaux porte désormais sur les finitions et l'adaptation des équipements aux normes en vigueur. Du côté de l'école maternelle, la coursive extérieure permettant l'accès à la bibliothèque et l'installation d'un ascenseur est elle aussi terminée. La cour de récréation a entièrement été refaite. Le chantier est désormais axé sur l'aménagement des nouvelles constructions telles que le bloc sanitaire et les salles.





Infos pratiques La livraison des travaux

de la crèche se fera au début du mois de juillet. Le déménagement est prévu le week-end du 8 / 07.







La livraison des travaux de l'école maternelle est prévue mi-juillet. Les petits Lavandourains reprendront les classes dans un bâtiment neuf.

#### La Villa Théo ouvrira ses portes à la rentrée



Après une refonte totale des trois niveaux et de la façade de l'ancienne demeure du peintre néoimpressionniste Théo Van Rysselberghe, l'Atelier des Arts Plastiques élira à nouveau domicile à Saint-Clair. Dès juillet, le rez-de-chaussée sera entièrement aménagé pour les cours de peintures, sculpture, et théâtre de cette association. Les niveaux 1 et 2, qui serviront de lieu d'exposition, seront accessibles au public dès la rentrée, une fois le jardin reconstitué dans son esprit d'origine.

#### L'embellissement de la zone commerciale du port se poursuit

Après la remise à neuf des locaux commerciaux en début d'année, la régie du port poursuit sa dynamique d'embellissement avec la réfection des sols et des réseaux d'eau. La pose de ce nouveau dallage naturel a été initiée au mois de mai sur la partie Est. Les travaux seront interrompus pendant la saison estivale de sorte à ne pas gêner les plaisanciers et reprendront à l'automne.

>> Tarifs, actualités, informations pratiques... restez connectés avec le port du Lavandou sur www.portdulavandou.com



# Commune du Lavandou AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme

En exécution de l'arrêté municipal n°201773 du 9 mai 2017 il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune du LAVANDOU, en mairie du LAVANDOU, dans les formes prévues par le code de l'environnement, pour une durée de TRENTE SIX JOURS CONSECUTIFS, à compter du 29 MAI 2017, au 3 JUILLET 2017 inclus.

Objet de l'enquête: Révision du plan local d'urbanisme de la commune du LAVANDOU, prescrite par délibération du conseil municipal du 21/05/2013, modifiée par délibération du 27/06/2014, et arrêté par délibération du 31/01/2017 et selon les objectifs définis par lesdites délibérations.

Fonctionnaire responsable du projet: Mme Marie-Laure Le Goff - Directrice du service Urbanisme - Place Ernest Reyer - 83980 - LE LAVANDOU.

Madame Elisabeth VARCIN, secrétaire administrative de classe exceptionnelle de Préfecture (e.r.), est désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur Le Magistrat délégué aux enquêtes publiques du Tribunal Administratif de Toulon.

Le dossier d'enquête publique comprenant le projet de plan local d'urbanisme (PLU) arrêté, et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le Commissaire Enquêteur, seront consultables au service urbanisme de la mairie du LAVANDOU (2" étage), Place Ernest Reyer, pendant trente six jours consécutifs, du 29 mai 2017 au 3 juillet 2017 inclus, aux jours et beures habituels de la Mairie, soit du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, et à l'accueil de la mairie les samedis 10, 17 et 24 juin, et 1er juillet de 9h à 12 h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Madame Le Commissaire Enquêteur - Procédiere d'enquête publique relative à la révision du PLU - Mairie du Lavandou - Place Ernest Reyer - 83980 LE LAVANDOU, ou transmises par voie électronique à l'adresse mêt (email) : enquête publique @le-lavandou.fr, en précisant dans l'objete Enquête publique sur le projet de révision du PLU - à l'attention du commissaire enquêteur ».

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) révisé arrêté sera également visible sur un poste informatique à disposition du public.

L'ensemble du dossier d'enquête publique sera accessible sur le site www.registre-dematerialise.fr, un registre dématérialisé y sera accessible le temps de l'enquête nublique.

L'évaluation environnementale, annexée au dossier de PLU (intégrée à l'annexe « Rapport de présentation »), ainsi que l'avis de la MRA e PACA du 27 avril 2017 seront consultables au service urbanisme de la mairie aux jours et aux houres indiquées ci-dessus.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

- -Lundî 29 mai 2017 de 8h30 à 12h
- -Mardi 6 juin 2017 de 13h30 à 17h
- -Mercredi 14 juin 2017 de 8h30 à 12h
- -Samedi 24 juin 2017 de 9h à 12h -Mercredi 28 juin 2017 de 13h30 à 17h
- -Lundi 3 juillet 2017 de 13h30 à 17h

Le rapport et les conclusions seront tenus à disposition du public au service urbanisme de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée de un an à compter de la date de clôture de l'enquête conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

Le rapport sera également mis à disposition du public depuis le site internet de la commune - www.lelavandou.fr - dans le même délai, ainsi que sur le site web www.registre-dematerialise.fr.

Conformément à l'article L.153-21 du code de l'urbanisme, après l'enquête publique, le plan local d'urbanisme, éventuellement modifié, est approuvé par délibération du conseil municipal.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur Gil Bernardi, Maire du LAVANDOU - ou de la Directrice du service urbanisme et des agents dudit service, par écrit à l'adresse suivante : Place Ernest Reyer-83980 - LE LAVANDOU, par téléphone : 04.94,05.15,78 ou par mèl (email) : service.urbanisme@le-lavandou.fr.

#### Aménagement du territoire : nouvelle dénomination des voies communales du PAE village

Les rues désignées en bleu ont nouvellement été dénomées lors du dernier Conseil municipal



# Les plages publiques parées pour l'été



Après avoir renouvelé la concession de vingt-quatre lots de plage à des exploitants privés cet hiver, la commune a effectué un travail de préparation conséquent sur le domaine public garantissant un confort optimal à tous.

#### NOUVEAU!

La Ville a équipé la plage centrale de vingt parasols fixes et de plusieurs cabines de plages. Depuis leur installation, ces nouveaux mobiliers au design exotique et vintage satisfont des dizaines de visiteurs qui profitent déjà gratuitement d'un coin ombragé et qui pourront prochainement disposer d'une cabine pour laisser leurs affaires en sécurité le temps des cours de sport, dispensés du 1<sup>ee</sup> juillet au 31 aout.

Lavandou beach sport : zumba, pilates, aquagym, badminton, volley - Gratuit / Ouvert à tous Détails sur www.le-lavandou.fr / www.ot-lelavandou.fr

#### Surveillance des baignades

Les Nageurs Sauveteurs (NS) employés par la commune durant la saison assurent votre sécurité tous les jours, de 10h30 à 18h sur les plages de Saint-Clair, du Lavandou centre, de Cavalière et du Batailler. Sur les plages de Pramousquier, de Jean Blanc et du Cap Nègre, des bornes d'appel d'urgence vous permettent de prévenir le poste central de tout incident. Grâce au bateau d'intervention rapide, une équipe sera dépêchée en quelques minutes.



Cette année, les dix-huit NS recrutés par la Ville sont formés aux Premiers Secours en Equipe 2, permettant de brancarder et d'intervenir dans des zones dangereuses.

Avant le début de la saison, les équipes ont fait plusieurs exercices en conditions réelles.

Parmi les dix-huit NS, trois jeunes ont été employés après avoir bénéficié de la bourse BNSSA proposée par la Mairie.

Comme tous les ans durant la saison balnéaire (13 mai – 17 septembre), les services municipaux effectuent le nettoyage des plages manuellement tous les jours et l'entretien mécanique plusieurs fois par semaine sur les plages accessibles (Lavandou centre / Saint-Clair / La Fossette / Cavalière).



#### Confort et sécurité des abords





■ Installation d'un feu tricolore à la Fosette afin de sécuriser les entrées et sorties ponctuelles des machines de plages.

#### Sensibilisation-Information

Décerné le 20 mai dernier pour les plages de l'Anglade, du centre-ville, de Saint-Clair, de La Fossette, d'Aiguebelle, de Cavalière et de Pramousquier, le Pavillon bleu flotte pour la 31eme année consécutive au Lavandou. Cette labellisation reconnue sur tout le littoral français assure la mise en place de nombreux services pratiques et d'outils tournés vers l'environnement. Cette année, toutes les plages sont, par exemple, équipées de poubelles de tri sélectif, de nouveaux plans de plage avec légende en français et en anglais et de cendriers de poche disponibles dans les postes de secours.

## Retour images -





Rendez-vous aux jardins 2017





Sous le thème du partage, les visiteurs ont découvert l'histoire de la noria et des restanques de St-Clair. Les jardiniers ont eux livré leurs conseils au potager.





Le Salon du polar a une nouvelle fois rassemblé auteurs et grand public pendant ces 3 jours. De beaux échanges et un programme varié orchestrés par l'association Salon du Polar 83.

# Retour images







- 1- Sortie culturelle à Toulon : expositions Bernard Plossu et Rendez-vous en Méditerranée
- 2 Première fête des vins, rue des Pierres précieuses 3 Succès reconduit pour le Trail des 3 dauphins







#### Cinq ans à Marche forcée ?

Ca y est, la séquence électorale est passée, et avec, son lot de joies ou de déceptions.

Quoi qu'il en soit avec un nouveau Président de la République et désormais une Assemblée Nationale inédite, nous voilà partis pour cinq années de mandature.

Sans a priori partisan, on ne peut que souhaiter pleine réussite à nos gouvernants qui auront gravi les marches des différents palais en profitant d'un état historique d'exaspération des citoyennes et citoyens à l'endroit des partis traditionnels, de droite comme de gauche.

Ce souhait de pleine réussite sous-tend que les acteurs de « La République En Marche »

mettent au premier plan l'intérêt général avant même l'avenir d'un parti politique qui

-nous l'espérons toutes et tous- mettra ses appétits d'hégémonie dans la poche.

Avec cette mandature se profile des choix de société cruciaux.

Quel rôle confiera-t-on aux collectivités locales et territoriales ?

Ouels movens surtout leur donnera-t-on?

Quels résultats attendre du projet de moralisation de la Vie Politique tant mis en exerque pendant ces six mois de campagne électorale avec des dossiers si saillants que le cumul des mandats et leur succession dans le temps et la durée ?

Quelles règles régiront demain le monde du travail ?

Le Gouvernement et les nouveaux députés auront-il l'heureux projet de porter à l'ordre du jour de leurs travaux le précieux dossier du « Statut de l'Elu ». Car c'est de cela qu'il s'agit de refondre aujourd'hui, une gouvernance visant à clarifier pouvoir et responsabilité, engagement et intérêt particulier...?

Toujours est-il que l'Eté est là avec son lot habituel de surprises !

Une manière pour le Lavandou de s'habiller pour une saison jamais pareille, été après été. Quelques semaines de rush faites de sourires, de galéjades, d'accents et couleurs pour que tous les acteurs montrent par le meilleur d'eux-mêmes le visage hospitalier et méditerranéen de notre commune. C'est à tous ces acteurs sans distinction, commercants, entrepreneurs, personnes engagées pour notre commune dans leur mission de services publics que je veux souhaiter le plus productif et bienveillant des Eté dans la Cité des Dauphins.

#### Jean-Laurent Félizia pour la Ville Heureuse

#### **ACTUALITES LOCALES**

Parking payant à Saint Clair: une concertation insuffisante, aucune délibération au Conseil Municipal selon la mairie c'est une expérimentation - affaire à suivre !

Le cinéma : c'est un dossier prioritaire que nous avons soutenu, une attente forte des habitants, un des rares équipements qu'aura réalisé le Maire du Lavandou en 20 ans. Mais, alors que selon le maire tout était en place, il refuse le permis de construire ... mais annonce néanmoins une solution prochaine. Mic mac...arlésienne (comme la piscine). Patience!

Malgré un fort passage en mai de touristes ( cf les hôteliers et les restaurateurs) la fin de ce même mois et depuis début juin, les restaurants sont presque vides et avec les parkings payants, la ville semble «

morte »...La saison est elle condamnée à être de plus en plus courte?

Autre point concernant les plages et notamment Saint Clair : la plage attribuée toujours pas montée en mai et juin est en cours de montage et sera espérons enfin prête début juillet, avec cependant un détail important: cela ressemble à des Algéco, c'est un peu disgracieux. Et puis ce manque de concurrence sur la commune (2 plages non attribuées) laisse la part belle à la non concurrence exercée par certains plagistes quant à la politique des prix pratiqués et les nouvelles règles mise en place par certains - locations des matelas/parasols - qui se pratique maintenant exclusivement à la journée!!!! Le port - la commune lui refait faire peau neuve; une partie des bâtiments a été repeint; un grand nettoyage des façades a été fait et maintenant juste avant la saison, une partie (1/3) des surfaces au sol de la zone commerciale est remise à neuf, le reste des travaux étant prévu en septembre.

Merci aux plaisanciers (régie du port) pour leur participation très active à cet investissement. Mais un grand « chamboulement » apparaissant à travers les élections législatives entraine un grand

vent de changement en France en général et dans le Var en particulier.

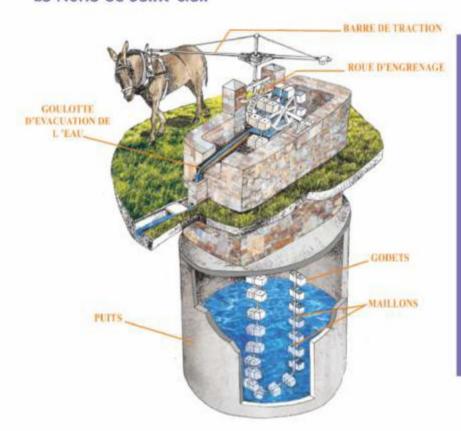
Souhaitons bonne chance aux nouveaux élus. Et tenons compte au Lavandou de ce besoin de nouvelles têtes, de nouvelles idées, de nouvelles pratiques.

#### Le saviez-vous ?

- -Au XIXe siècle, les terrasses de Saint-Clair ont été construites par des agriculteurs français et italiens qui cultivaient des fleurs et des légumes.
- -Les terrasses sont appelées restanques en Provence, ce qui désigne la construction d'un mur en pierre sèche (photo ci-contre).
- -Pour arroser les cultures, les agriculteurs se servaient des norias. Aujourd'hui, il reste une antique noria sur le site qui témoigne de l'ingéniosité de cette vieille machine hydraulique (voir schéma).
- -A la fin du XIXe siècle, les petits-pois cultivés à Saint-Clair étaient les premiers de la saison sur les étals des marchés de Paris.



#### La Noria de Saint-Clair



La noria désigne une machine hydraulique permettant d'élever l'eau en utilisant l'énergie mécanique produite par un animal. A l'origine, les récipients étaient fixés à une chaîne entourant la roue qui est mise en mouvement par la traction d'animaux attelés à une barre d'entraînement. L'action de cette barre se répercute à la roue par le biais d'engrenages. Les récipients déversent ainsi l'eau au fur et à mesure de leur passage dans un réservoir qui écoule ensuite l'eau vers les réseaux d'irrigation.

#### Pourquoi la mairie du Lavandou a acheté les terrasses de Saint-Clair ?

Afin de protéger ce lieu exceptionnel d'un point de vue paysager et de préserver l'histoire locale pour vous la transmettre, la mairie du Lavandou a acheté les terrasses et la noria de St-Clair. Les jardiniers de la Ville entretiennent les cultures de légumes pour le restaurant communal et le portage de repas à domicile. Dans les prochains mois la noria sera réhabilitée afin de partager la mémoire de l'eau.



# Votre commune lance une opération de normalisation des voies et des adresses



















# La Poste, le partenaire majeur dans cette opération

#### L'adresse constitue un enjeu d'intérêt général :



C'est un lien indispensable permettant à une personne physique ou morale d'être jointe par son correspondant, sans encombre ni retard.



Elle permet la géolocalisation précise des habitants et des entreprises, une nécessité avec le développement du e-commerce et des services à la personne.



C'est un facteur clé d'attractivité et de développement économique des territoires, d'égalité le milieu associatif.

#### Pour les citoyens

- o un accès facilité et plus rapide aux services d'urgence (secours, sécurité, etc.);
- o des livraisons plus rapides et mieux effectuées (réception de commandes par correspondance, réception courrier);
- o des relations facilitées avec les opérateurs des services leau, électricité, téléphone, etc.);
- un accès facilité à des prestations à domicile (soins à domicile, plateaux repas...).

#### Pour les entreprises

- o une localisation et un accès aux clients facilités, qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des fournisseurs ;
- o une organisation de la distribution de marchandises et du courrier, et des prestations améliorées par une desserte plus rapide et plus efficace vers les clients et donc à un coût moindre :
- une exploitation optimisée des bases de données par une localisation précise des contacts, moins de plis en retour pour les entreprises émettrices de courrier et une valorisation du courrier comme media premium de la relation client ;
- pour les entreprises locales, la géolocalisation de leur résidence, est un facteur de développement en facilitant leur accès physique

#### Pour les administrations et collectivités territoriales

#### L'adresse, un bien public

- les opérations de recensement de la population sont simplifiées et la gestion des listes électorales est optimisée :
- l'identification des administrés et la communication d'informations municipales et associatives sont plus aisées ;
- la cartographie de la commune est plus précise ;
- l'organisation du ramassage des déchets ménagers est améliorée ; déplacements au sein de la commune sont facilités (identification des lieux de vie, de spectacle, etc.) ;
- l'attractivité touristique est facilitée en rendant plus accessibles lieux (sites et monuments) et opérateurs de services (hôtels, restaurants, gîtes, etc.).
- o des bénéfices en matière d'environnement car elle facilite l'accès au

Pour la société

- point de desserte recherché : o l'optimisation des trajets (réduction des parcours, gain de temps et moindre consommation de Co21;
- o l'amélioration de la qualité des bases de données adresse.

